

23 Juillet 1952

N° 23

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE A LA C.G.O.T.

INTERIM DE M. FAUCK

DU 18 JUIN AU 22 JUILLET 1952

C. CHARREAU

23 JUIL 1952

C. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

B n° 12845

Dominique Charreau

OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT de

Rapport des hydrographes

C.G.O.T.
et Siragey

Monsieur Cléz. | CHARREAU |

sur son travail à la C.G.O.T.

(Sefao - Casamance - A.O.P. en Juin - Juillet 1952

adresse à M. Charreau

par G. AUBERT

Chef du Service des Sols

-+-

Coton
Lien et N° 23

Ce rapport est très intéressant. C'est un bon travail et je vous en félicite. Vous avez fait montre de bonnes qualités d'observation.

Voici quelques remarques :

Votre style dans son ensemble est correct et l'orthographe bonne.
Faites attention à éviter les termes étrangers quand il existe des termes français. Pourquoi "weedage" au lieu de désherbage (de même que d'autres disent "strip cropping" au lieu de cultures en bandes).
N'utilisez pas trop les tournures telles que " Nous allons décrire .. Voici quelle est " - dans un rapport, utilisez la forme directe faites, sans prévenir que vous allez faire ! Ce sont des tournures pour conférences, cours etc... pas pour rapports écrits. Faites attention à écrire correctement pl. Dans vos tableaux indiquez bien les coordonnées et leurs unités - parfois cela manque -
Du point de vue matériel il est regrettable que vous ayiez manqué un peu de moyens . Mais n'auriez-vous pu vous débrouiller pour faire faire les sacs à échantillons qui vous manquaient, ou les demander à Meignard à Hann, ou à Bouyer à Bambyé ? De même n'auriez-vous pu vous apercevoir à temps de la disparition des poteaux témoins d'érosion et les faire refaire ou replacer, pour recommencer des mesures ?
Le problème, surtout en Afrique, n'est pas de constater qu'on ne peut faire certaines choses et de trouver l'excuse nécessaire; le problème est d'arriver à faire ce qu'on doit faire.. et de prendre toutes mesures et initiatives nécessaires. Faites très attention à cela.
Vous ne réussirez en Afrique que si vous savez foncer et prendre les initiatives nécessaires.

- Pour ce qui est des mesures de microclimatologie, elles sont fort intéressantes, en particulier sur les températures; on n'a que si peu de données précises sur cette influence du boisement sur le microclimat pédologique.
Comment avez-vous ~~mesuré~~ les températures en surface ? Les variations en paraissent très fortes.
Je vous signale que l'on utilise le terme "amplitude thermique" plutôt qu'"amplitude des variations thermiques". Je vous concède que les courbes thermiques ont à peu près la même allure dans le sol beige du plateau et le sol brun-rouge de crête, mais, cependant, la différence entre les températures dans l'air et en profondeur, est plus grande, en général, pour les sols brun-rouge que pour les sols beiges, au début de la matinée.
Les très grandes variations en fin d'après-midi empêchent d'en tirer des conclusions pour cette heure là.
- Pour ce qui est des profils hydriques, on peut remarquer, souvent, la zone la plus sèche sous forêt est celle à 40 cm de profondeur, ceci étant probablement dû à l'action asséchante du système radiculaire.
Les différences si peu nettes et si variables dans les profils hydriques entre les parcelles et les lisières forestières, sont probablement dues à ce que ces dernières sont trop étroites, subissant, par conséquent, l'évaporation sur leurs côtés.
D'ailleurs le véritable profil hydrique que l'on utilise le plus généralement comporte non pas les teneurs en eau des horizons, mais le pourcentage de teneur en eau par rapport à la valeur de l'humidité équivalente et cela permet de mieux comparer les degrés d'assèchement de sols différents.
Il y aurait d'ailleurs lieu, dans chacune de vos discussions sur ces questions d'humidité du sol, de faire intervenir davantage la position du jour de prélèvement ou d'observation par apport aux chutes de pluie.
- pour ce qui est des prélèvements de sols et des analyses, n'oubliez pas que la matière organique c'est C XII,72 et non C X2.
Votre description des profils de sols du village de Basselon est bonne et précise.
Dans la discussion de vos résultats, on peut vous reprocher de ne

.../

pas avoir utilisé les travaux précédents. Par exemple l'acidification du sol par l'utilisation d'engrais verus est un phénomène souvent observé. Quant à l'influence de la culture sur la disparition de la N.O., je l'ai déjà notée aussi, spécialement pour la région de Sédeou, dans mon rapport sur les Sols à arachides. C'est d'ailleurs fort intéressant que vos résultats confirmant les nôtres, d'autant que vos points de prélèvements sont plutôt plus proches les uns des autres que ne l'étaient les nôtres.

La valeur faible du C/N des sols de Bassarien indique^{1/2} des apports très insuffisants de matière organique. Ces sols sont d'ailleurs très pauvres en cet élément.

Vous utilisez un rapport d'humification qui est l'inverse de celui que l'on emploie d'une façon régulière. Ce dernier correspond au pourcentage de matière organique transformée en humus.

Vous avez parfaitement raison de ne pas utiliser les chiffres d'humidité équivalente étant données les variations relativement grandes que vous avez obtenues dans certains cas. Il faut être très prudent dans les comparaisons de ce genre quand on ne possède qu'un nombre restreint de résultats.

- Vos observations agronomiques sont bien faites et précises.

Il en est de même de vos observations sur l'érosion, en particulier sur l'influence — sur son dénudage — de l'engorgement du sol par l'eau, dans les horizons inférieurs. Ne pensez-vous pas que cette observation puisse être utilisée pour comparer les effets variables de l'érosion sur différents sols, et son intensité si variable.

Il nous faut donc comparer non seulement texture, structure, perméabilité, capacité pour l'eau des horizons supérieurs, mais aussi ces caractères pour les horizons inférieurs.

G. Aubert
Aout 1952

RECHERCHE
SCIENTIFIQUE COLONIALE.

84 AOUT 1952 065946

C. CHARREAU

Dakar, le 23 Juillet 1952

G Compte rendu d'activité à la CGOT

Intérieur de R. Faoula, du 18 Juin au 22 Juillet 1952

Ci-joint le programme de travail dressé par R. Faoula à notre intention.
Nous allons suivre point par point sa réalisation.

I) Microclimatologie comparée (cinq parcelles et relations avec dates de semis).
Etude de l'évolution des profils hydriques des sols au début de l'irrigation.

Le manque de personnel qualifié et de moyens matériels (échelle en particulier) ne nous ont pas permis d'effectuer les mesures de température et d'hygrométrie avec toute la régularité désirable. Les mesures d'hygrométrie se terminent arbitrairement le 4 Juillet, par suite d'un accident survenu à l'uniquement appareil de mesure.

Les mesures ont été effectuées sur les parcelles 43 et 47, dans la partie SE de la parcelle 43 et SE de la parcelle 47. La parcelle 43 retombe sur sol beige de plateau, la parcelle 47 sur sol brun rouge de crête.

Toutes les mesures climatologiques effectuées pendant la période du 20 Juillet 1952 ont été rassemblées dans le tableau n° I intitulé : "Mesures de température et d'humidité".

Essayons d'interpréter ce tableau et de noter les principales variations.

G. Charreau

a) Variations diurnes de la température sur les parcelles cultivées.

La température de l'air a été prise au thermomètre brûlant. Les extrêmes observés pendant cette période de 30 jours ont été : 22° et 36° . Les variations diurnes ont une amplitude moyenne de 5° , le maximum se situant généralement entre 16 h et 17 h, quand la température n'est pas modifiée par les pluies.

La température à la surface du sol est à peu près constamment inférieure à celle de l'air. Le maximum est légèrement décalé par rapport au maximum atteint par la température de l'air. Il se situe vers 18 heures.

<u>Exemple:</u>	<u>Journée du 26.</u>	Vers 8 h	Air	<u>S'p. 43</u>	Air	<u>S'p. 47</u>
		" 11 h	33	36	39	
		" 18 h	32,5	37	36,5	
		Amplitude de :	$7,5^{\circ}$	10°	11°	
<u>Journée du 28.</u>		Vers 8 h	Air	<u>S'p. 43</u>	Air	<u>S'p. 47</u>
		" 11,30 h	29	31	37,5	30
		" 16,30 h	28,5	33	31	32
		Amplitude	3°	$6,5^{\circ}$	$5,5^{\circ}$	$5^{\circ}5$

On voit également d'après ces 2 exemples que l'amplitude de variation journalière pour la température prise à la surface du sol est généralement plus grande que pour la température de l'air.

La température prise à 30 cm de profondeur présente des amplitudes de variations nettement plus faibles.

<u>Exemple:</u>	<u>Journée du 26.Juin</u>	Vers 8 h	<u>S'p. 43</u>	<u>30 cms.</u>	<u>P. 47</u>
		" 11 h	36°	32,5	39°
		" 18 h	37°	34°	36,5
		Amplitude :	10°	5°	$13,5^{\circ}$
				<u>S'p. 43</u>	<u>30 cms.</u>
				30°	33°

Le maximum de température à 30 cm est nettement moins élevé qu'en surface. En outre il est légèrement décalé dans le temps par rapport à ce dernier.

b) Comparaison des mesures thermométriques effectuées dans les bandes forestières et sur les parcelles. Variations diurnes.

Il apparaît d'après le tableau que la température de l'air est sensiblement différente dans la ligne et sur la parcelle. Les maxima journaliers sont généralement moins élevés en ligne que sur parcelle, la différence étant de l'ordre de 1 à 2°. Il semble en outre que la ligne joue un rôle régulateur thermique et diminue les amplitudes de variations diurnes.

<u>Exemple:</u> Journée du 26 juillet	P 43	Ligne 42/43	P 47	L 47/48
Vers 8 h	25°	25°5	24°	24°5
11 h	33°	30°5	32°	31°5
18 h	32°5	32°	32°5	32°8
Amplitude journalière:	7°5	6°5	8°5	8°3

<u>Journée du 3 juillet</u>	P 43	Ligne 42/43	P 47	L 47/48
Vers 8 h	23°	23°5	22°5	22°5
, 10,15 h	32°	30°5	33°	31°
Amplitude journalière	9°	6°7°	10°5	8°5

Le phénomène d'amortissement est encore plus marqué quand on compare les températures à la surface du sol. La différence entre le maximum sur parcelle et sous ligne dépasse souvent 5°.

Températures près à la surface du sol

<u>Exemple:</u> Journée du 26 juillet	P 43	L 42/43	P 47	L 47/48
Vers 8 h :	27°	36°5	25°5	26°
11 h :	36°	29°	39°	29°5
18 h :	37°	29°	36°5	32°
Amplitude :	10°	2°5	1°	6°

<u>Journée du 4 Juillet</u>	P. 43	L 42/43	P 47	L 42/48
Vers 8h :	28°	22°	22°	26°5
" 16h :	41°	29°	39°	29°5
Amplitude :	13°	2°	12°	3°

Il semble qu'il y ait un autre cas d'égal échange dans le temps le maximum de température à la surface du sol sensibilisé étant atteint après le maximum du sol de parcelle cultivée.

A 30 cm de profondeur, la température du sol sensibilisé est constamment à peu près constamment inférieure à celle du sol sans culture. La différence entre les maxima est de l'ordre de 3 à 4°. L'amplitude de variations diverses est très faible.

Températures près à 30 cm de profondeur

<u>Exemples: Journée du 26 juin:</u>	P. 43	L 42/43	P. 47	L 42/48
Vers 8h :	29°	27°5	30°	26°5
" 11h :	32°5	28°	32°5	29°
" 18h :	34°	28°5	33°	29°5
Amplitude :	5°	1°	3°	3°

Journée du 5 Juillet

Vers 8h :	30°	29°	30°5	27°
" 16h :	34°	30°5	32°5	28°5
Amplitude :	4°	0°5	2°5	1°5

Il semble donc bien que la bande forestière possède un microclimat nettement différencié de celui de la parcelle voisine. Les sols sensibilisés ne sont pas sujets aux mêmes conditions de température que les sols sans culture. Le facteur température intervient dans de nombreux phénomènes de physiologie (évolution de la maturation, et des respiroxydés, notamment); il est probable, que ce fait même, l'évolution des sols sans culture, sera, à longue échéance, sensiblement différent des sols sensibilisés.

c) Variations mensuelles

Si nous consultons le graphique B, où sont portées les différentes températures prises sur sol nage en début de matinée, nous pourrons en tirer plusieurs conclusions.

Tout d'abord nous constatons que, en début de matinée, la température du sol en profondeur est à peu près constamment supérieure à la température en surface, celle-ci étant elle-même généralement supérieure à la température de l'air.

Le graphique montre ensuite que les différences de température entre l'air, la surface du sol et l'horizon situé à 30 cm sont moins accusées qu'à nos parcelles : les courbes 1, 2, et 3 sont plus rapprochées. Pour la bâtie, la différence moyenne est la surface et la profondeur du sol soit de l'ordre de 1°C ; elle est de 2°C pour la parcelle. De plus l'allure des 3 courbes est plus régulière dans le graphique supérieur que dans l'inferieur. L'amplitude des variations mensuelles est diminuée dans la bâtie forestière.

En comparant le graphique C où sont portées les températures prises en fin d'après-midi, on constate que les différences entre parcelle et bâtie, précisément déviant, s'accentuent encore. Sur la parcelle forestière la différence entre les températures prises en surface et en profondeur est en moyenne de 2° ; elle est de 4° pour la parcelle, et la différence sans parcelle peut atteindre 7°C .

L'allure des courbes est moins régulière qu'à dans le graphique B. La température, en fin d'après-midi est beaucoup plus variable, avec les jours, qu'en début de matinée. Mais là encore, un rôle régulateur de la bâtie se manifeste : les courbes du graphique supérieur ont une allure beaucoup plus régulière que celle du graphique inférieur - maxima et minima sont moins accentués. Ceci est surtout vrai pour les courbes 2 et 3 (températures pris à la surface du sol et à 30 cm de profondeur). Le phénomène de régulation est moins apparent pour la courbe 1 (température de l'air).

Sur ce deuxième niveau constatons que, si la température à la surface du sol est, sur parcelle constamment supérieure, en fin d'après-midi à la température de l'air et presque toujours à la température en profondeur, il ne semble pas y avoir de règle fixe. Sur bâtie forestière, les 3 températures sont souvent voisines.

De même que pour les variations journalières, il ne semble pas qu'on puisse dégager pour les variations mensuelles, de variations différentes caractéristiques pour entre les températures prises sur sol brûlé et les températures prises sur sol rangé. La comparaison des graphiques B et C, d'une part, et D et E, d'autre part, ne nous apprend rien à ce sujet. La variation des cordeles est aussi faible dans les deux cas.

Voici les maxima et minima, relevés, au cours de cette période de 30 jours, en fin d'après-midi :

Sol rangé		Sol brûlé	
Parcelle 47	Parcelle 43	L 42/43	R 42/43
M. : 40°	32° 5'	41°	33° 4'
Surface m. : 26,5	25°	28° 3,25°	26,5
N.m. : 13° 5'	7,5°	16°	6° 9'
M. : 38°	30° 5'	34°	32,2
130 cm. m. : 28°	27° 8'	28° 5'	26,5
M. m. : 10°	2° 7'	5,5°	5,7

On voit donc que la bande forestière joue un rôle de régulation thermique qui intéresse non seulement les variations diurnes, mais aussi les variations mensuelles.

d) Influence des cultures sur la température des sols.

Les mesures précédentes, effectuées dans les parcelles 43 et 47, se rapportaient à des sols qui avaient été déchaumés et semés en mil. Ils étaient recouverts d'une faible végétation de mil (sainfoin) et de graminées adventices. (Panisellum sp.) Nous avons effectué quelques mesures sur une portion de la parcelle 43 qui n'avait pas été traitée. Elle était en effet où peu près dépourvue de végétation. Voici les quelques résultats que nous avons obtenus :

Journée du 26 Juin

Température de l'air

Température à la surface du sol

Température à 30 cm

		<u>Zone vierge</u>	<u>Zone travail</u>	<u>Zone vierge</u>	<u>Zone travail</u>
Vers 8h :	25°	26° 5	27°	28°	29°
11h :	33°	36°	36°	32°	32° 5
18h :	32° 5	40°	37°	35°	34°
Amplitude :	7° 5	13° 5	10°	12°	5°

Journée du 27 Juin

Vers 11h	27°	34°	33°	32° 5	32°
----------	-----	-----	-----	-------	-----

La température du sol vierge semble donc un peu plus élevée que celle du sol cultivé. En outre, l'amplitude journalière semble nettement plus forte pour le sol vierge. Mais, ainsi que nous le verrons plus loin, le rôle du maïs dans le travail du sol, se manifeste davantage dans la protection d'économie de l'eau dans le sol.

Terminons le chapitre des températures en remarquant que les maxima atteints, au cours de cette période, par les horizons superficiels des sols, sont suffisamment élevés (40° à 30cm et souvent plus de 50° à la surface même) pour entraîner la germination des graines fraîches (citrons en particulier) et gêner le développement des jeunes plantules. L'inachèvement, d'ailleurs, faire de cause.

e) Mesures hygrométriques

Les taux d'humidité relative sont assez variables dans le temps. Au cours de cette période de 30 jours, ils ont varié de 50 à 100%.

Sur ce, l'amplitude des variations diurnes dépasse souvent 20%.

Le bateau maximum se situe vers 2 h du matin. Quant au taux minimum, sa place dans le temps est très variable. Pour les jours sans pluie, il se place assez généralement au fin d'après-midi, entre 17 et 18 h.

<u>Exemples:</u>	<u>Journée du 21</u>	<u>Parcelle 43</u>	<u>Journée du 26</u>	<u>Parcelle 43</u>
	Vers 8h:	84%	Vers 8h	87%
	" 15h:	60%	" 11h	68%
	" 18h:	53%	" 18h	59,5%
	<u>Journée du 28</u>	<u>Parcelle 43</u>		
(Pluie à 17h, 45)	100% 8h:	93%		
	11h 40:	76%		
	16h 50:	80%		

Il ne semble pas que, en ce qui concerne l'humidité relative, il y ait de différence caractéristique entre la piscière et la parcelle. Statistiquement, on trouverait sans doute que l'humidité relative est à un taux légèrement plus élevé sans banc forestier que sur parcelle, surtout en début de matinée. Mais la différence est beaucoup moins forte pour les températures.

Le microclimat de la banche forestière est donc mieux défini par les températures de l'air, et du sol que par l'hydrologie.

B) Evolution des profils hydrographiques au début de l'hivernage.

Les zones choisies pour l'étude de l'évolution des profils hydrographiques sont les suivantes:
la parcelle 43 et la banche forestière 42/43, situées sur sol beige de plateau,
la parcelle 47 et la piscière 47/48 situées sur sol brun rouge décrété.

Le graphique A et les tableaux II et III rassemblent la moitié des observations et des mesures.

Avant de venir tirer des conclusions de cette série de mesures, il convient de faire souligner leur variabilité dans l'espace.

Nous donnons 2 exemples précis.

Le 1er juillet des prélèvements ont été effectués dans la parcelle 42.

Les 2 points de prélèvements étaient situés à 100 m l'un de l'autre. Les résultats ont été les suivants :

	1 ^{er} Point	2 ^{er} Point
Surface	0,5%	8,7%
40 cm	10,5%	12,9%
80 cm	19,4%	14,5%

Si les taux moyens sont sensiblement les mêmes dans le 2^{er} cas (36,4/3 et 36,1/3), la répartition de l'humidité dans les horizons diffère nettement.

D'^lexemple : prélèvements effectués le 15 juillet dans la parcellle 47 et la bâtière 47/48
Prélèvements distants, respectivement de 300 m.

	Parcellle 47		bâtière 47/48	
	1 ^{er} Point	2 ^{er} Point	1 ^{er} Point	2 ^{er} Point
Surface	15,5	15,2	26,5	17,0
40	14,3	12,3	12,6	12,3
80	21,2	19,9	12,8	12,8

On voit que cette fois ci, même les taux moyens sont assez différents. Il est à peu près impossible de déceler à quel facteur sont dues ces variations.

On ne peut donc demander si toutes ces mesures opérées sur de grandes

C'est pourquoi il est délicat de valider hier, des résultats de tableau II, des conclusions formelles et plus encore de généraliser celles-ci pour caractériser le campement vis à vis de l'eau des sols nus et des sols rangés, des sols cultivés et des sols sous forêt. Les prélèvements successifs ayant été faits très rapidement aux mêmes endroits (à 10 ans pres), les seules variations ne seraient significatives que pour les emplacements.

Examינons tout d'abord le taux moyen d'humidité jusqu'à 1 m de profondeur, obtenu en faisant la moyenne de l'humidité des taux d'humidité en surface, à 40 cm et à 80 cm. La caractéristique dominante, sans doute, concerne

qui peut nous donner des résultats intéressants.

Mais constatons que le taux moyen d'humidité du sol brise de la parcelle 43 est constamment supérieur aux 3 autres ; de même que le taux moyen du sol brisé de la bâtière 42/43. Leur est constamment inférieur. Le taux moyen du sol rouge est, au début de la période des pluies, bien supérieur dans la parcelle ; à la fin de la période visagée (à partir du 29 juillet) c'est le sol rouge de la bâtière qui l'emporte.

Quand à la répartition de l'humidité elle est différente suivant les cas. Évidemment d'abord la configuration parcelle / bâtière. Nous constatons qu'à 60 cm. le sol est généralement plus humide sous bâtière ; à 80 cm., c'est assez variable, mais le taux d'humidité, si ce n'est, a une tendance à être plus élevé sous culture. En surface, il est toujours légèrement plus humide sous bâtière forestière, tout en ceci en ce qui concerne le sol rouge ; pour le sol brisé il ne semble pas y avoir de règle définie.

La comparaison sol brisé / sol rouge est plus simple. En profondeur (60 et 80 cm), le taux d'humidité du sol brisé sous culture est généralement plus élevé ; en surface il n'y a pas de règle fixe. Sous bâtière forestière, par contre, le sol brisé est généralement moins humide que le sol rouge ; le phénomène est particulièrement net dans les horizons superficiels (la différence entre les taux d'humidité peut alors dépasser 13%) et à 60 cm. Il est moins apparent à 40 cm.

En résumé, le sol rouge, qu'il soit sous culture ou sous forêt a un taux d'humidité en profondeur qui est constant ; mais sous bâtière, superficiel est toujours légèrement plus humide sous forêt. [Sur le sol brisé, c'est à peu près l'inverse, 2. l'humidité en profondeur est généralement plus grande sous culture ; l'horizon superficiel étant généralement plus humide sous culture] Sur le sol brisé, le taux d'humidité est généralement plus élevé sous culture, que qu'il soit pris en profondeur ou en surface.

Il est difficile d'expliquer les différences de comportement de ces 2 types de sols. Le sol rouge est sensiblement plus ancien que le sol.

le sol s'assèche à partir de 40 cm de profondeur. En Janvier les mesures faites par l'auteur indiquent des taux d'humidité plus élevés pour le sol sec. Mais, de même que pour les mesures faites en hiver, le sol de la banche forestière n'est pas nécessairement mis en évidence. La banche forestière est moins caractérisée par son microclimat thermique que par les modifications qu'elle fait subir aux rapports de l'eau et du soleil en comparaison avec le sol sans culture.

Relation entre les taux d'humidité et les dates de semis.

Sur le graphique A sont portés à la fin :

- les taux de pluie tombées dans un intervalle de 30 jours
- les différents traitements effectués, au cours de cette période, sur les terres destinées à porter de l'avoine
- le taux d'humidité du sol rouge de la parcelle 47 (à l'heure, cette année, tous les semis d'avoine ont été faits sur sols rouge)

Nous constatons que les semis ont débuté le 29 juillet après les pluies du 28 et 29 (24 et 5 mm). Le sol présente alors les taux d'humidité suivants.

Surface : 9,6% 40cm: 8,6% 80: 14,5% 120: 14,6%

Suit une période de semi-sécheresse pendant 4 jours, en raison des pluies insuffisantes. À la fin de cette période (le 6 août), à 10h, les taux d'humidité sont tombés à : Surface : 3,6% 40: 2,3 80: 9,9%

Les semis sont alors arrêtés, de sorte que la sécheresse de l'horizon superficiel n'entreveille pas germination.

Pluie le 5 juillet à 8h (6,25 mm). Taux d'humidité déterminé (à 10h) :

Surface = 1,6% 9,4% 11,5% 13,5% → 10cm.

Le 6, à 10h du matin, la terre est suffisamment assouplie pour que le tracteur entrent dans les champs. Il y a un nouvel arrêt des semis le 8, à cause d'une pluie un peu plus forte.

Les semis reprennent le 9 et, le régime des pluies étant bien établi et, par conséquent, toute crainte de sécheresse étant écartée, se poursuivent normales.

terruption jusqu'au 14 juillet au soir. Il faut compter un délai de 48 h à 24 h après une pluie, pour que la terre soit suffisamment assagie pour permettre aux tracteurs de pénétrer dans les champs.

Le 10 juillet au matin l'état d'humidité de la terre était jugé, par les cultivateurs, optimiser pour le travail du sol et faire la germination.

Voici quelques-uns alors les taux d'humidité sur sol sec :

Parcelle 73 (vert)

Surface:	10,4 %
40	15,7 %
80	17,6 %

Parcelle 47 (sec)

Surface:	14,3 %
40	14,0 %
80	13,4 %

et sur sol brûlé :

Surface:	8,9 %
40	19,1 %
80	14,5 %
120	-

P. 42 (vert)

Surface:	10,3 %
40	12,2 %
80	13,7 %
120	12,3 %

Les taux d'humidité optimale du sol sec pour le semis d'arachide se situent dans un intervalle de 10% pour l'horizon superficiel et de 12 à 15 % au 40 cm.

Influence des traitements de déchausseage de l'herbe sur les taux d'humidité du sol.

En novembre 1951, certaines parcelles ont été déchaussées, après la récolte d'arachide, afin de vérifier l'importance du paramètre l'année suivante. Cette année, les cultivateurs ont remarqué que les traitements culturaux se faisaient d'une manière beaucoup plus facile sur les parcelles qui avaient été déchaussées l'année dernière, le sol étant offrant moins de résistance aux instruments aratoires.

Nous avons alors pensé que les taux d'humidité devraient être différents. Des apprêts ont été faits sur les parcelles 48 et 73, qui avaient été déchaussées l'an-

Novembre 1951 et sur les parcelles 47 et 72 qui ne l'avaient pas été. Les 4 parcelles sont situées sur sol rouge. Voici quels ont été les résultats.

Vendredi 27 Juin

	P. 48	P. 73	P. 47	P. 72
Surface	5,3	4,0	1,8	2,0
40	11,7	10,6	9,1	13,8
80	13,9	18,1	11,7	13,1

On voit donc qu'il y a une différence assez nette, surtout pour l'horizon superficiel. Le déchaumage de Novembre 1951, entre son rôle dans la conservation de l'humidité, et en encore comme conséquence de réduire considérablement la pousse du *Pennisetum* (les autres parcelles en étant envahies); de plus, le sol, sur les parcelles où ce déchaumage avait été pratiqué, était beaucoup moins tassé que sur les autres; sa porosité était améliorée.

Importance de la date de travail du sol sur sa tenue en humidité.

Dans la zone sèche en mil-engrain vert, les déchaumages ont suivi qu'il sont effectués sur une période assez longue. Des mesures ont été effectuées afin de juger si la date de travail du sol influait sur sa tenue en humidité.

Des prélevements ont été effectués le 1^{er} Juillet sur la parcelle 47, déchaumée et semée le 2 Juin, et sur la parcelle 24, déchaumée et semée le 9 Juin.

Les 2 parcelles sont situées sur sol rouge et sont voisines.

	P. 47 N (1 ^{er} point)	P. 47 N (2 nd point)	P. 24 (Sud) 1 ^{er} /-	P. 24 (Sud) 2 nd /-
Surface	6,5	5,7	7,0	6,6
40	10,5	12,9	11,9	14,6
80	19,4	14,5	12,4	15,0
120	-	-	15,2	-

Il ne semble donc pas y avoir de relation entre la date de travail du sol et sur

Tenir en humidité. Il faut donc faire, naturellement, multiplier les pélévements avant de pouvoir en être sûr; mais nos moyens matériels étaient limités.

Par contre il semble qu'il y ait une différence assez nette entre les zones cultivées et les zones qui n'ont jamais été labourées. Dans la parcelle 43 (schiste) il existe une zone S-O qui n'a jamais été cultivée. Elle est recouverte d'une maigre végétation de graminées. Nous avons effectué un pélévement dans cette zone et dans la zone cultivée voisine (distance de 50 m).

25 juil.

Zone cultivée

Surface	4,5 %
40	10,4 %
80	16 %

Zone vierge

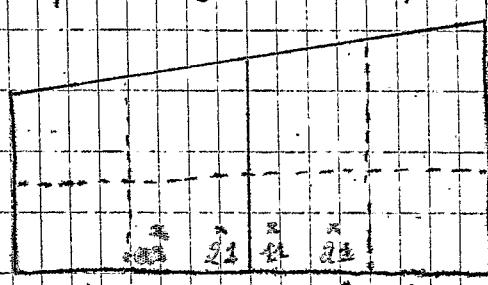
2,8 %
7,6 %
29,4 %

On voit que les horizons superficiels de la zone cultivée sont plus humides que ceux de la zone vierge. Nous n'avons effectué qu'une mesure; mais, en le vérifiant sur plusieurs sites, nous pourrons établir un résultat.

II) Pélévements de sols échantillonnage

les pélévements ont eu lieu entre le 1^{er} et le 20 juillet. Nous avons été obligés à cause de la fermeture des cours d'eau, de limiter leur nombre à 12 pélévements moyens par zone indiquée.

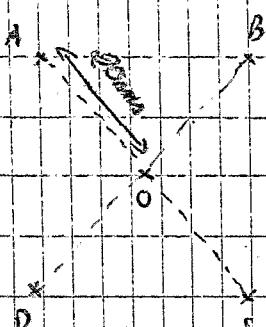
Exemple : zones indiquées : Parcelle 25-50 et 24 SE.



Les 2 pélévements de la parcelle 25 ont été menés.

(P-14-25) et (P-24-25) sont de la partie de pélévement C - 25-24)

chaque des 8 prélevements de la parcelle A constitue un prélevement moyen ainsi réalisé : Des échantillons de terre ont été prélevés aux 5 points A, B, C, D, et lancés et mis dans le même sac.



Ce qui constitue le prélevement moyen : C - 25-11.

La même opération a été réalisée à 20 cm, soit : C - 25-12.

Les prélevements ont été effectués dans toutes les zones inscrites, sauf dans les zones culturales de Kassay que nous avons à faire en le temps de visiter.

III) Dosages dans les parcelles où l'engrais vert a été engraissé afin d'en tirer les premières conclusions pour les engrangements à venir et leur conséquences culturelles.

Dosages : Carbone, hydrogène, matière organique totale, N₂ total, pH.

Les résultats des dosages sont rassemblés dans le tableau IV
les échantillons soumis à l'analyse ont été les suivants :

Temp 1 : B - B - 11

Ces 4 échantillons ont été prélevés en Mars, dans des terres cultivées en arachide, au village officiel de Bassafon. Les échantillons des horizons inférieurs ont été prélevés à 40 cm de profondeur.

2 : C - 43-11

Prélèvements effectués fin juin sur la parcelle 43 (sol lourd de plateau) et la parcelle forestière adjacente (2 parcelles 42 et 43).

3 : C - 43-12

Prélèvement dans l'horizon inférieur à 40 cm.

4 : C - 42/43-11

5 : C - 42/43-12

- 9 : C - 47 - 11 Prélevements effectués fin Juin dans la parcelle 47 (sol dans zone de crête) et la banche forestière séparant les parcelles 47 et 48.
- 10 : C - 47 - 12
- 11 : C - 47/48 - 11
- 12 : C - 47/48 - 12 Prélevements dans l'horizon inférieur à 40 cm.
- 13 : C - SH - 11
- 14 : C - SH - 21
- 15 : C - SH - 31
- 16 : C - 70 - 11
- 17 : C - 70 - 21
- 18 : C - 70 - 31
- 19 : C - 70 - 31
- Prélevements effectués fin Juin dans les bois de la station. Ces sols ont été défrichés il y a plusieurs années. C'est dans cette zone qu'on va commencer cette année le essais d'assèchement. Sol brûlé.
- Prélevements effectués fin Juin dans la parcelle 70. C'est dans cette parcelle, et dans la zone de prélevement que sont établis cette année les essais d'humification. Cette parcelle, située en partie sur sol brûlé et sur sol rouge dans le transition, a porté l'an dernier, des mil-courciers vert. Voir au bas du tableau IV l'emplacement des prélevements.

Les chiffres recueillis peuvent servir à montrer les différentes étapes de la dégradation sol vierge sous forêt, sol après 3 années de défrichement et après deux de culture, sol cultivé depuis un temps assez long (différemment différencié); les chiffres peuvent également servir à tester les résultats d'une première année de mil-courcier vert et être utilisés comme points de comparaison initiaux pour suivre les résultats des années ultérieures.

Nous ne décrivons pas les sols des parcelles 43, 47, 70 et station, ^{en détail,} ils ont été détaillés écrits par Fouley dans son dernier rapport. Il n'en est pas de même des sols du village africain de Bassafon où ont été prélevés les échantillons 1, 2, 3 et 4.

Le sol où a été prélevé le 1^{er} échantillon se trouve sur une ligne de crête peu accusée au bord d'un plateau; légère pente N-E (< 3%) en direction du sud-ouest distante de 1 km.

Il était cultivé l'an dernier en arachide. Les bilans sont encore visibles, distants d'environ 60 cm, ainsi que les lignes de mil (transversal), distantes de 2 m.

Très peu de végétation.

0 - 20	Rouge gris - Sableux ; forte proportion de sable grasse. La texture en argile ne dépare vraiment pas 5 à 7% - Structure particulière ; quelques mottes très friables - Sec -
20 - 40	Gris rouge - Sableux - Un peu plus argileux - Humide -
40 - 80	Verticalement plus argileux et plus rouge avec la profondeur. A 70 cm, la texture en argile devient assez ferme 40%
80	

Le sol où a été prélevé le 2^e échantillon portait l'an dernier une culture de fèves. Zone à peu près plate ; végétation assez dense de graminées, forêt de graminées assez abondante recouvrant le sol. Faible enracinement dans l'horizon superficiel.

Le profil est identique au précédent, peut-être un peu plus argileux en profondeur.

Ces deux types de sols sont à rapprocher des de la série des sols rouges débri par Foucault. L'érosion par l'eau leur a enlevé la majeure partie de l'argile et la presque totalité de matière organique des horizons supérieurs. Il est probable également que les éléments minéraux s'y trouvent en quantité fort réduite.

Tous les sols situés dans le village de Bassafon présentent à peu près ces caractéristiques. Tous portent en effet forte marques, graminée qui représente l'indice culturel d'un état de dégradation avancé.

Il me nous a même paru possible de choisir plusieurs étages dans la dégradation. Tous les sols jusqu'au village ayant atteint le stade final ; les premiers débris se font sur des sols gris calcaireux de bas-fond.

Vient ensuite des sols très culturale culturelle adoptée dans le village : le bassin est le suivant :

après défriche : 2 ans de mil ; puis : maïs ; enfin arachide (la succession mil - maïs - arachide continue ainsi un certain temps. Quand la terre est considérée comme épuisée on remplace le mil par du foin, puis on replace le maïs. Finalement on laisse un certain temps (en moyenne 4 ou 5 ans d'après ce que nous avons pu comprendre) pourriez de régénération.

A noter que le village possède un troupeau de bovins, qui se nourrit pendant la saison sèche, dans la savane. Les bœufs sont frappés, pendant l'été-midi, dans des "zimbas" proches du village.

En ce qui concerne les sols où le coton a été et enfin (échantillons 13 à 19), il convient de faire remarquer que cette coton a été semé dans de mauvaises conditions, à une date beaucoup trop tardive. En effet 1952, le sol était encore jonché de très nombreux débris brûlés et non décomposés. Il ne faut donc pas s'attendre à observer, cette année, de résultats appréciables.

Les essais établis dans la parcelle 70 devraient permettre de déterminer quels sont, dans le cas de la cotonnerie, les conditions qui assureront une humidification optimale. Plusieurs facteurs sont étudiés :

- choix de la plante de base à engranger : mil ou ~~coton~~ ?

- différentes dates d'ensemencement

- addition en souffre dégagé (ou forme de sulfate d'uranium)

- Roulage et non roulage.

Si nous nous reportons au tableau IV, plusieurs constatations peuvent être faites sur sujet des différents abages.

a) FH

Méthode utilisée : électrométrique. chiffres obtenus en faisant la moyenne sur 3 opérations de dosage ; pour éviter les écarts entre les dosages.

On remarque que les sols de Bassa font ont un pH légèrement supérieur aux autres sols, cela s'explique puisqu'ils sont formés la majorité de leurs calcaires.

minéraux et organiques

Les sols brûlés sont un peu légèrement inférieurs aux sols rangés. Il n'y a pas de différence caractéristique entre sol sous culture et sol sans brûlage.

Le pH est toujours nettement supérieur dans l'horizon superficiel.

Enfin on note une nette acidification dans les parcelles qui ont reçu du engrangé - Ce phénomène raisonnablement due au développement d'une acidité organique accrue n'a été noté que dans l'ancien.

b) Teneur en Carbone et en matière organique

Le carbone a été dosé par voie humide, d'après la méthode de Anne. Nous n'avons pas à notre disposition de fluorure de Na , nous avons été contraints, pour faire dans la fin de réaction, d'utiliser du phosphate dissolvé - La teneur en matière organique a été obtenue en multipliant la teneur en carbone par 2.

On notera d'abord la faible teneur des sols de Bassan, les horizons inférieurs des autres sols étant plus riches en matière organique que les horizons superficiels des sols de Bassan.

Après 2 années de culture, la différence entre zone cultivée et zone sous-forêt, au point de vue teneur en matière organique, est déjà nette. Que ce soit sur sol brûlé ou sur sol rangé, la partie en matière organique est de l'ordre de 25%.

A noter également que la teneur en matière organique du sol rangé est plus forte que celle du sol brûlé.

Enfin l'absence d'engrais-vant ne semble pas avoir eu une action prépondérante sur la richesse en matière organique des sols qui l'ont reçue. Leur teneur en matière organique est comparable à celle du sol brûlé sous culture (ces sols sont eux-mêmes des sols brûlés de plateau).

c) Acides humiques

Les acides humiques ont été dosés par la méthode Charroncide. Une seule extraction à l'acétate d'ammonium (bonnes proportions toutefois d'extraction).

On voit que la richesse en humus résulte d'une classe. Comme la teneur en matière organique. Pour les sols dégradés de Bassafan, la richesse en azote humique est relativement importante, par rapport à la faible teneur en matière organique - le rapport d'humification a été obtenu en divisant la teneur en matière organique totale par la teneur en azote humique. On voit qu'il est extrêmement variable et particulièrement élevé dans les horizons inférieurs des sols brûlés et renversés récemment cultivés. La teneur en matière organique encore malade, la richesse en humus est pratiquement nulle.

La comparaison entre sols sous forêt et sols sous en culture depuis deux ans montre une perte d'humus qui va de 25 à 40%, pour les seconds. Il est un peu plus élevé que le pourcentage de perte en matière organique totale.

Enfin, pour l'humus comme pour la matière organique totale, le rôle de la sol d'engrais vert de 1953 n'est pas décelable. Les teneurs en humus sont du même ordre que celles des sols brûlés et renversés cultivés depuis 2 ans.

d) Azote total.

La richesse en azote des terres de Bassafan est relativement élevée par rapport à la richesse en matière organique. Ce qui concerne les rapports C/N assez bas, de l'ordre de 7 à 9. Pour les terres à haute teneur en matière organique, par contre le rapport C/N est élevé : 13 à 14. Rapport C/N tropicaux, par contre (autour de 17) dans les horizons inférieurs.

La perte d'azote, après 2 années de culture, est de l'ordre de 25 à 30% par rapport à la teneur du sol sous forêt.

Quant à l'action de l'engrais vert de 1953, l'on voit que ce rapport C/N est élevé, qu'elle est nulle. Les teneurs en azote des sols qui en ont porté ne sont pas supérieures à celles des sols cultivés depuis 2 ans.

e) Humidité équivalente.

Les mesures ont été faites à la fin de l'été. Nous ne disposons pas d'un

manomètre pour mesurer le vide. Les chiffres obtenus sont le résultat de moyennes effectuées sur 3 mesures. L'écart entre les différentes mesures effectuées sur un même sol était souvent assez important (jusqu'à 3% de différence) ce qui limite de l'intérêt des chiffres obtenus. On peut s'interroger sur ces chiffres obtenu pour les sols de Bussafoc, alors que ceux-ci sont très pauvres en argile et en matière organique.

f) Perte au feu Moins Vogeler-Alten

Nous n'obtenons pas toujours les chiffres obtenus après 48 h de chauffage au four. Ce chauffage étant nettement insuffisant, ces chiffres n'ont aucune valeur absolue, ni même aucune valeur relative.

Nous avons également tenté d'obtenir les chiffres S, comme des bases échangeables par la méthode Vogeler-Alten. Faute de matériel approprié nous avons été contraints d'opérer sur de faibles quantités, les résultats obtenus présentent une trop grande marge d'erreur pour qu'il soit possible de leur tenir compte.

V Observations agronomiques avec documentation photographique

Nous avons tiré un filon (portant d'ailleurs surtout sur l'érosion); malheureusement la gélatine s'est décollée pendant le transport.

a) Érosion

Nous avons rencontré sur le terrain où le vignoble avait été auparavant présentait un aspect "scuffé" caractéristique. Beaucoup de failles non décomposées. Nombreux espaces lacunaires dans l'horizon superficiel obligeant à se déverser accrue, au moment de la germination.

En ce qui concerne l'essai d'humification, le démarcage est satisfaisant dans l'ensemble. Le sol présente des différences de végétation accusées suivant le microrelief. Sa hauteur moyenne était à la mi-décembre de 30 cm.

Il dépassait 50 cm quand il ne suffisait pas d'un excès d'eau (petits dépressions).
Tenu très profondément il avait quelque difficulté à bien s'enraciner, surtout
dans les dépressions. Mais l'ensemble reste régulier.
Le Pennisetum présentait une végétation assez irrégulière. Luxuriante par
endroits, mais laissant le sol ouverte par places.

b) Culture

Les travaux cultureux sont effectués cette année dans de bonnes condi-
tions, l'eau d'humidité du sol étant généralement optimum. Aussi
que, l'an dernier, les travaux effectués plus précocement, aboutissent
à un état de sécheresse assez accusé. Celle montagne d'un
niveau relativement basse, l'état d'humidité du sol permet d'effectuer les travaux
cultureux dans des conditions satisfaisantes; de plus l'époque de récolte
coincide avec le début de germination du Pennisetum, ce qui détruit
donc un certain nombre de graines.

La pré-ébourrage s'est effectué à la déclinaison 16 clignes, entre le
10 et le 20 Juin. Il a été mis, à partir du 29 Juin et au
2^e déclinaison, à la déclinaison 30 clignes. Cette dernière déclinaison
est choisi, à l'arrière, d'une manière qui égale le sol en surface.
L'état structural de ce dernier reste sans changement.

Ensuite c'est dans le sens où passe la buse qu'il y a un
grand rôle à déjouer et répartir les tiges d'herbes sèches uniformément
sur le semis et préparer le sol en vue du semis. Il est nécessaire,
en effet, que l'intervalle de temps entre le 2^e déclinaison et le passage
de la buse soit suffisant pour que l'herbe superficielle du sol disparaît,
ou "discale". Le phénomène se produit surtout après une chute de pluie
suivie d'appréhenses brèves à température élevée.

Les déclinaisons 30 clignes sont remplacées par des places connues.
La buse a en lieu généralement 4 jours après le semis, quand le tem-

d'humidité du sol était suffisant. La herse ébrille passe à nouveau 8 à 10 jours après le semis de façon à détruire les premières graminées qui ont germé. Ce passage de herse ébrille a entraîné un excellent effet sur le sol. Il brise la vaste superficie qui s'était formée après le semis et, augmentant la surface d'absorption du sol vis-à-vis de l'eau, diminue les risques d'érosion.

Les semis ont été effectués d'abord sur des feux rongés puis sur sols brûlés, ceci face des raisons d'organisation du travail. Mais, notamment, c'est aussi également qu'il faudrait procéder. Au moment de l'arrachage, les sols brûlés étant plus souples et généralement moins humides que les sols brûlés se dérangent plus rapidement et plus fortement. C'est donc sur sols rongés, mais que les circonstances le permettent, qu'il convient d'commencer l'arrachage. Et pour respecter le cycle végétatif de l'arachide, c'est eux également qu'il convient de semer la première. Il ne semble pas qu'il faille aller jusqu'à sélectionner des variétés brûlées d'arachide, adaptées aux sols rongés.

En ce qui concerne la sole mil engrangé sur les autres cultures ont été beaucoup plus réduits. Il y a un très important décalage à la châtaigneraie dans les semis sont effectués en même temps. A cause du peu de temps entre les deux, les semis ont été effectués à une très grande profondeur (généralement plus de 10 cm). C'est sans doute ce qui est la cause d'une très tardive et d'une végétation qui, à la fin juillet, était encore bien maigre. Seuls les parcelles 1,8 et 73 présentent à la fois une belle régularité et un état de végétation satisfaisant. Les semis du mil ont débuté plus tôt que ceux d'arachide (vers la fin Juin).

Essais culturels de Kassy : essais portant sur la réduction métacanique des talles rongées et persistantes actuellement. Ce serait sans doute le moyen de lutter contre l'érosion le moins coûteux. Il semble difficile toutefois de réaliser parfaitement les deux actions simultanées : enfoncement de l'herbe et semis (généralement trop profond).

VII

Etude de l'érosion

L'érosion n'a pas manifesté cette année de la même façon qu'en 1951.

Alors que l'an dernier, si l'on se rapporte aux travaux de Faure, son démarcage avait été précoce (dès le mois de juin), et ses conséquences progressives, cette année, l'érosion s'est manifestée tardivement et ses effets sur le terrain ont été d'autant plus graves. Jusqu'au 15 juillet, aucun signe d'érosion vraiment marqué n'avait pu être décelé sur le terrain. C'est dans l'après-midi du 15 juillet, après une pluie de faible importance (8,75 mm/m²) mais d'une grande intensité que l'érosion s'est déclenchée brutalement.

Si nous nous reportons au graphique A, nous pouvons comparer l'état du sol après une pluie d'importance comparable : celle du 5 juillet et l'état du sol au début de la période érosive.

Le 3 juillet : sécheresse. Le 4 juillet : pluie 21,25 mm/m². Le 5 juillet : 6,75 mm/m².

Et : le 13 juillet : " " le 14 juillet : 13,25 mm/m². Le 15 : 8,75 mm/m².

Les taux d'humidité sont alors les suivants (sur sols argileux cultivés) :

le 5 juillet (précédemment 3 heures après le début de la pluie) :

Surface : 14%	40 : 9,4%	80 : 11,5%	120 : 13,5%
---------------	-----------	------------	-------------

le 15 juillet (précédemment 3 heures après le début de la pluie) :

Surface : 15,3%	40 : 13,3%	80 : 20,6%	120 : 16,9%
-----------------	------------	------------	-------------

Nous voyons la différence est particulièrement nette pour les horizons inférieurs.

On constate par ailleurs, d'après le graphique A, la saturation progressive du sol pendant les 2 premières semaines de juillet : le 15 juillet, lorsque tout le sol peut absorber le sol au moment d'une pluie est très diminuée ; la fraction de suissellement prend alors une part prépondérante.

La sol argileux vert a été dans l'ensemble très peu touché par l'érosion (modifications de l'érosion le 22 juillet). La couverture constituée par le millet et le phénix

misent en place pour protéger ces parcelles. Pourtant la végétation sur ces parcelles était en général peu développée (parcelles 25 et 101 en particulier). Il convient de rappeler également que dans cette zone le sol avait été labouré plus tôt et d'une façon beaucoup moins poussée que dans la sole arachide.

Plusieurs parcelles ont été abandonnées, à cause de l'érosion des années précédentes. Ce sont les parcelles 50, 51, 76, 94, 91. Ces parcelles sont encore largement recouvertes d'une tapisse de graminées dense et on y trouve quelques rares espèces arbustives. L'érosion n'a pas eu de prise sur elles, cette année. Les effets si spectaculaires sur les parcelles 50 et 51 ressemblent par certains aspects à cette année. On notait, en effet, d'ailleurs une différence de végétation nette entre la zone située avant les fossés anti-érosifs et la zone située après, dans la partie la plus étendue du dispositif anti-érosif. Tant qu'il y a de nombreux embranchements.

La parcelle 48 qui a été élaguée le dispositif anti-érosif ne présente pas d'érosion et sa végétation, en effet, était bien fournie et bien gérée. Végétation luxuriante de *Pennisetum* qui renferme des branquettes. Il faut d'ailleurs remarquer que la parcelle 43, située just en face et démarquée du tout dispositif anti-érosif, présente les mêmes caractéristiques.

En résumé, sur toute la zone en question, la végétation herbacée était suffisamment développée au moment du déclenchement tardif de l'érosion, pour négliger considérablement les conséquences de celle-ci. Seul étaient visibles sur la parcelle 48 les effets de la miséérosion, décelable surtout par la libération de solde fin en surface. Toutes les fois, sans exception, même celles qui étaient recouvertes d'une végétation bien fournie présentaient un aspect "battant", caractéristique.

Nous n'avons pu malheureusement, effectuer de mesures sur les parcelles 101 et 25. Pour ces deux dernières que nous avons toutes deux étruit en cheminement (la plupart couverts par les tracteurs, d'autres ayant leur filet fourrache). Signalons, en passant, que le haut-tronc du collégiallement salubre au bas de la parcelle 25, atteint maintenant presque 30 cm (contre 10 cm en 1950).

Sur la sole arachidiée, pour partie, les effets de l'érosion ont été beaucoup plus marqués. Les sols ont été labourés davantage et plus tardivement que dans les zones en prairie verte. Au moment du déclenchement de l'érosion, les arachidières semées en premier étaient toutes depuis une dizaine de jours; les semis étaient terminés la veille au soir. La totalité des parcelles étaient alors en pente et l'utile des eaux, sans répit, était de protection affranchie et leur sol était franchement brisé. Les traces de passage charriées sur le terrain suivaient bien marquées un bout de quelques jours, ont joué le rôle de collecteurs des eaux, orientées généralement dans le sens de la pente, elles étaient remplies de sédiment venant des talus; certaines présentaient un débit de ravinement.

Les parcelles les plus atteintes ont été les suivantes: 80, 83, 58, 74, 80, 58, 93 et 96. Les effets les plus importants sont se situent dans le groupe des parcelles 74, 80 et 58. Ces parcelles avaient été semées il y a 3 mois seulement avant le début de l'érosion, et les jeunes plantules, qui commençaient à lever ont beaucoup suffert à cause de l'arrachement des racines, asphyxié par le sable déclenchant ou par l'eau stagnante dans les dépressions.

Les parcelles 58 et 80 sont partagées au 1/3 de leur longueur, cession par une ligne de crête orientée approximativement N-S. Le bout de la pente Sud de ces parcelles, relativement peu souffert, le basin étant moins important. En contre la pente Nord présente des dégâts très importants.

Sur la parcelle 74 la direction générale du dévissage est N-NW - SSW. Le bout de la pente Nord est affecté par le ravinement et le collecteur. Le collecteur est particulièrement important dans l'angle NW, à la base saillant et anguleux. Beaucoup moins de jeunes plantules ont été arrachées, d'autres ont un système radiculaire suffisamment efficace (très faible effectif pour radicelle) et présentent un aspect tout fait et jaune; beaucoup sont étouffées sous le sable déclenchant.

Mesures préliminaires dans la parcelle 80, aggravées du fait que la pente et le talus échappent sont également très importants. Une pente très raide favori-

sont la parcelle dans le sens de la longueur (et de la pente) sont de type de collecte des caux. Marques des racines du tronc transformées en axes de racinancement. Fait plus grave que dans la parcelle 79, le racinancement l'effrite un peu dans tous les sens, il sorte que la surface atteinte est plus importante. Les caux se regroupent sur la piste et risquent de gêner l'ancien praticien la parcelle 58.

L'ancien qui protège celle-ci est placé en face de la parcelle 79 et les caux de la piste se sont précipités par cette brèche dans la parcelle 58. Axes de racinancement et de collectivisation abandonnés ramifiés qui traversent entièrement la parcelle et affectent une longueur de 50 ms à 100 ms.

Dans la parcelle 95, les phénomènes d'érosion sont localisés autour d'un talus. L'orientation E.O. traverse la parcelle en son milieu. Du fait de cette localisation, les effets de l'érosion, assez spectaculaires, sont pourtant d'importance réduite. Des phénomènes doivent toutefois être pris pour éviter l'extension des zones attaquées, par avance régressive. On circule par d'ailleurs y pour éviter cette zone.

La forme qui adopte l'érosion dans la parcelle 96 voisine est à la fois plus vicieuse et plus dangereuse. La piste est facile mais longue et irrégulière en direction du SO. La piste n° 1 présente une pente accentuée vers l'O et une zone plate au niveau de la parcelle 96. Les caux collectés par la piste et ayant depuis une fois été déplacés ont perdu en 3 endroits la bordure N de la parcelle 96. Ces 3 places partent 3 axes horizontaux plus ou moins courbés, se dirigeant en direction du SO. Ils transforment l'ancien la parcelle et causent des dégâts assez importants.

Il faut reconnaître toutefois que les dégâts sur les plantes, dans ces dernières parcelles sont beaucoup moins importants que dans les précédentes, car les racins obtiennent d'une quinzaine d'heures jours, l'ancien était déjà suffisamment développé pour résister de façon relativement.

Mais les risques de dégradation, pour les années à venir, sont manifestes.

Les parcelles abandonnées bien présentent des pertes assez nécessaires

Il ne faut tenir compte localement. Les parcelles 100 et 101 par exemple ont des pentes plus fortes que celles citées précédemment; elles sont pratiquement parfaitement horizontales. La parcelle 86 possède un talus très accusé et une érosion importante; il est vrai que dans ce cas, l'importance du bassin versant est faible.

Quoi qu'il en soit, les facteurs qui régitent l'importance des phénomènes d'érosion sont encore difficiles à préciser sur le bassin. Une topographie très précis permettrait d'apprécier plus objectivement l'importance des pentes et la superficie des bassins versants.

III. Mesures de perméabilité sur le terrain. (Méthode de Porchet).

Ces mesures avaient pour but de déceler une action éventuelle de l'eau d'Angel (plante à longues racines) sur la perméabilité du sol. Elles ont été effectuées dans une zone assez restreinte, sur 3 parcelles de terrain, le premier ayant porté l'ancienne spécificité du ~~peuplier~~ peuplier d'Angel, la 2^e du mil engrangé vert, la 3^e l'anéchidie. 2 trous de 7 cm de diamètre ont été creusés dans chacune des parcelles, l'un d'une profondeur de 60 cm environ, l'autre d'environ 1 mètre.

Les résultats ont été les suivants:

Pois d'Angel

Profondeur de trou:

64 cm

$$K_4 = 1,7 \times 10^{-2}$$

$$K_{12} = 1,6 \times 10^{-2}$$

$$K_{28} = 2,4 \times 10^{-2}$$

$$K_{46} = 1,2 \times 10^{-2}$$

Mil engrangé vert

65 cm

$$K_4 = 3,7 \times 10^{-2}$$

$$K_{18} = 3 \times 10^{-2}$$

$$K_{42} = 1,5 \times 10^{-2}$$

Anéchidie

62 cm

$$K_4 = 8,7 \times 10^{-2}$$

$$K_{18} = 3,8 \times 10^{-2}$$

$$K_{50} = 2,9 \times 10^{-2}$$

Le temps, en minutes, au bout duquel on a mesuré le coefficient K est figuré au tableau; par exemple, K_{20} . K est exprimé en cm/sec.

	<u>Ris d'Angel</u>	<u>Mil-engras, var+</u>	<u>Azechide</u>
<u>Profondeur de trou:</u>	88,5 cm	1 mètre	1 mètre
$K_4 = 10 \times 10^{-2}$	$K_4 = 7 \times 10^{-2}$	$K_4 = 8,7 \times 10^{-2}$	
$K_{18} = 2,3 \times 10^{-2}$	$K_{18} = 2,5 \times 10^{-2}$	$K_{18} = 2,9 \times 10^{-2}$	
$K_{124} = 1,3 \times 10^{-2}$	$K_{124} = 3,5 \times 10^{-2}$	$K_{124} = 2,9 \times 10^{-2}$	

On voit qu'il n'y a aucune différence significative en faveur du Ris d'Angel.

D'ailleurs cette détermination, pour obtenir quelque valeur, devrait être répétée un nombre de fois plus élevé, de façon à pouvoir compenser l'erreur due à l'hétérogénéité du terrain. La mesure du coefficient de filtration, si elle avait été matérielllement possible, aurait été sans doute plus intéressante.